



Collège Victor Hugo
Rue de Chtatenay
53110 Lassay les Châteaux

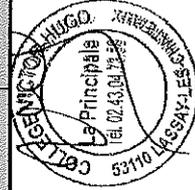
0333 44 74 74 - 02 43 04 12 34

Conseil d'Administration du mardi 17 novembre 2020

Président : Madame DELALANDE Véronique

Secrétaire : Madame LEVIONNOIS Sandrine

Nom des membres	Titre ou qualité	membres de droit		membres élus		membres invités		membre remplacé par
		présent	absent excusé	présent	absent excusé	présent	absent excusé	
DELANDE Véronique	Principale	X						
CORNU Noémie	Gestionnaire	X						
EYMON Fabrice	CPE	X						
FUZEAU Guillaume	Agent Comptable						X	
D'ARGENTRE Magali	Conseillère Départementale		X					
DUJARRIER Gérard	Conseiller Départemental	X						
SOULARD Soizick	Représ municipalité		X					GAUTIER Benoît
ECHARDOUR Muriel	Personnalité qualifiée		X					
RAILLARD Jean	Personnalité qualifiée		X					
BEDA Céline	Parent d'élève			X				
DARTOIS Daniel	Parent d'élève			X				
FLECHARD Davina	Parent d'élève			X				
LAMBERT Grégory	Parent d'élève			X				
LEPRINCE Anne-Floire	Parent d'élève			X				
POTTIER Eléonore	Parent d'élève			X				
MARANGER Sandrine	Agent d'entretien				X			
MONAR Cindy	Agent d'entretien			X				
COIRRE Soïène	Professeure			X				
LE DEM Gaël	Professeur			X				
LETOURNEAU Lisa	Professeure			X				
LEVIONNOIS Sandrine	Professeure			X				
PERON Sandrine	Professeure			X				
POIRIER Claire	Professeure			X				
GUESDON Nolan	Elève de 4 ^{ème}			X				
LECUYER Maëlys	Elève de 3 ^{ème}			X				
LOUWARD Natacha	Parent d'élève invitée					X		



Le Président,

V. DELALANDE

Séance n° 2 du 17 novembre 2020

Le quorum étant atteint (17/24 membres présents), Madame la Principale ouvre la séance à 18h07.
Le procès-verbal de la séance n° 1 du Conseil d'Administration du jeudi 08 octobre 2020 est approuvé.

La secrétaire de séance est Mme Levionnois.

Arrivées en cours de séance : Mme Coirre 18h10
M. Dujarrier 18h20
Mme Leprince 18h35

1. INSTALLATION DES INSTANCES

Madame DELALANDE présente les différentes commissions et procède à leur mise en place. Il manque encore des personnels pour certaines d'entre elles.

▪ Commission permanente :

Composition	Principale	Mme DELALANDE
	Gestionnaire	Mme CORNU
	1 représ.collectivité	M. GAUTIER
	3 enseignants	M. LE DEM, Mme LEVIONNOIS, Mme POIRIER
	1 ATOSS	Mme MONAR
	3 parents d'élèves	M. DARTOIS, M.LAMBERT, Mme POTTIER
	1 élève	Bastien BOUDONNET <i>Suppléant Maëlys LECUYER</i>

▪ Conseil de discipline :

Composition	Principale	Mme DELALANDE
	Gestionnaire	Mme CORNU
	CPE	M. EYMON
	4 enseignants / AED	M. BESNARD, Mme COIRRE, Mme LETOURNEAU, M. POULARD
	1 ATOSS	Mme GUERIN
	3 parents d'élèves	M. DARTOIS, Mme FLECHARD, Mme POTTIER
	2 élèves	Nolan GUESDON, Maëlys LECUYER <i>Suppléants Bastien BOUDONNET, Kyllian BRAULT</i>

Peuvent être associés pour voix consultative :

- 1 professeur principal ou membre de l'équipe éducative
- 1 délégué de la classe

▪ C.H.S.C.T. :

Composition	Principale	Mme DELALANDE
	Gestionnaire	Mme CORNU
	CPE	M. EYMON
	Agent prévention	M. DUVAL
	1 représentant comm.	Mme SOULARD
	2 enseignants / AED	M. BESNARD, Mme PERON
	1 ATOSS	Mme MONAR
	2 parents d'élèves	Mme BEDA, Mme JAMES
	2 élèves	Kyllian BRAULT, Nolan GUESDON <i>Suppléant Bastien BOUDONNET</i>

▪ C.E.S.C :

Composition	Principale	Mme DELALANDE
	Gestionnaire	Mme CORNU
	CPE	M. EYMON
	Enseignants	
	Infirmière	Mme GAULTIER-JOURDAIN
	Assistante sociale	Mme SALIN
	1 parent d'élèves	Mme LOUVARD
	1 élève	Bastien BOUDONNET
	1 représ. commune	M. GAUTIER
	1 représ. collectivité	

- **Commission éducative :**

Composition	Principale	Mme DELALANDE
	CPE	M. EYMON
	Enseignants	Mme LEVIONNOIS, Mme POIRIER
	1 parent d'élève	Mme FLECHARD

- **Conseil de Vie Collégienne :**

Composition	Principale	Mme DELALANDE
	CPE	M. EYMON
	Enseignants	Mme LETOURNEAU, Mme LEVIONNOIS
	1 parent d'élève	Mme LEPRINCE

2. GESTION FINANCIERE

2.1. DBM

Mme la Gestionnaire soumet au vote la DBM n° 2 ayant pour objet un prélèvement sur fonds de réserve de 5 000 € pour le service SRH, destiné à s'assurer de l'équilibre du service au cas où celui-ci ne le soit pas en fin d'année.

Délibération n° 1

Votants : 20

Le Conseil d'Administration du collège Victor Hugo de Lassay réuni le 17 novembre 2020 autorise Madame la Principale à signer la DBM n° 2.

à l'unanimité

2.2. PROJET DE BUDGET 2021

Participation aux charges communes :

Mme la Gestionnaire propose de reconduire le taux de participation aux charges communes estimé depuis plusieurs années à 18 %.

Délibération n° 2

Votants : 20

Le Conseil d'Administration du Collège Victor Hugo de Lassay réuni le 17 novembre 2020 autorise Madame la Principale à appliquer un taux de participation aux charges communes de 18 % sur l'année 2021.

à l'unanimité

Madame la Gestionnaire présente, dans un diaporama, les principes généraux du budget d'un EPLE et le projet de budget pour 2021 selon les différents services.

La dotation de fonctionnement de la collectivité territoriale a été attribuée pour un montant de 44 129 €.

A noter :

- comme l'année précédente la diminution de 1 784,61 € sur le calcul de la dotation suite au transfert des agents de maintenance au service bâtiment.
- la diminution de 1 952,71 € sur le calcul de la dotation suite à la prise en charge par le Conseil départemental des visites réglementaires de sécurité.
- l'augmentation de la contribution aux charges du personnel sur le ticket des primaires de 17,40 % à 18,10 %.

L'équilibre du budget est effectué par un prélèvement sur les fonds de roulement de 2 825,16 €.

Délibération n° 3

Votants : 20

Le Conseil d'Administration du Collège Victor Hugo de Lassay réuni le 17 novembre 2020 adopte le projet de budget 2021.

à l'unanimité

2.3. VOYAGES SCOLAIRES

Mme CORNU présente le voyage scolaire prévu pour 2021-2022.

- Séjour d'intégration pour les élèves de 6^{ème} en septembre 2021.
La participation financière des familles s'élève à 175 €.

Nbre d'élèves prévus	Nbre accompagnateurs	Coût total du séjour	Coût participant	Participation totale collège	Dont part accompagnateurs	Part du collège par élève
62	6	17000 €	243,86 €	3 194,96 €	1 463,18 €	48,41 €

Délibération n° 4

Votants : 20

Le Conseil d'Administration du Collège Victor Hugo de Lassay réuni le 17 novembre 2020 autorise le chef d'établissement à organiser, à réserver auprès des organismes de transport et d'hébergement le séjour d'intégration des 6^{ème} en septembre 2021, et à accepter tout don pour le montage financier du séjour.

à l'unanimité

Délibération n° 5

Votants : 20

Le Conseil d'Administration du Collège Victor Hugo de Lassay réuni le 17 novembre 2020 approuve la participation financière des familles de 175 € pour le séjour d'intégration des 6^{ème} en septembre 2021. La part des accompagnateurs s'élève à 1 463,18 € et est prise sur les fonds propres du collège.

à l'unanimité

3. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

3.1. DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS »

Un dispositif renforcé en cette rentrée. Mis en place depuis le lundi 7 septembre sur les temps scolaires et le soir après les cours de 17h à 18h les lundi, mardi et jeudi soir.

Pour les élèves non inscrits le soir (problème des transports // horaires), les heures devoirs faits sont cette année réparties sur les emplois du temps des classes. Tout élève bénéficie donc de ce dispositif.

Sur le temps scolaire : toutes les classes en bénéficient. 3 AED, 12 enseignants. Les groupes sont restreints (12 élèves maximum).

Sur les créneaux du soir : 52 élèves inscrits (20.5%). Chiffre en augmentation par rapport à l'année dernière. 3 AED et 3 enseignantes sont impliqués dans cette organisation de fin de journée. Les séances se déroulent au CDI, salle plus adaptée bénéficiant des ordinateurs de la classe mobile et de la documentation à disposition. La salle 112 est utilisée en parallèle pour les soirées où les effectifs sont importants.

Bilan depuis la rentrée : des élèves plus autonomes dans leur travail personnel au fil des séances.

Les moyens mis en place : les cours et les devoirs sont désormais postés sur pronote ; se met en place une communication de la part des enseignants sur les besoins particuliers. Les problèmes de codes d'accès sont à signaler mais sont désormais à la marge. Tous les comptes élèves sont notifiés.

3.2. EVALUATIONS 6EME

L'évaluation s'adresse à **tous les élèves de sixième** scolarisés dans les établissements publics et privés sous contrat de France métropolitaine et des départements et régions d'outre-mer.

Modalités de passation : elles se déroulent en **deux séquences de 60 minutes chacune** (10 minutes de préparation et 50 minutes de passation) **en français comme en mathématiques**. La passation se fait entièrement sur **support numérique** à partir d'une plateforme en ligne. Le processus est adaptatif. Ainsi, après une première série d'exercices, l'élève est orienté vers une seconde série en fonction de ses résultats. Les réponses aux questions ne nécessitent pas de rédaction.

Les exercices des deux séquences proposées se réfèrent aux programmes scolaires du cycle 3.

Objectifs : connaître les compétences des élèves pour les aider à mieux apprendre. Repères en début de scolarité au collège. Elèves évalués en français et maths sur ordinateur.

3 domaines en français :

Compréhension de l'oral : écouter et comprendre en message oral, un propos, un discours, un texte lu.

Compréhension de l'écrit : comprendre un texte littéraire et se l'approprier, comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter.

Etude de la langue : identifier les constituants d'une phrase simple, se repérer dans la phrase complexe, acquérir l'orthographe grammaticale et l'orthographe lexicale, enrichir le lexique.

3 domaines en mathématiques :

Nombres et calculs

Espace et géométrie

Grandeurs et mesures

Nouveautés cette année : test individuel de fluence en lecture. Compte rendu des réponses des élèves aux tests spécifiques dans les deux disciplines sur certains domaines. En français compréhension de l'écrit et en mathématiques, résolution de problèmes.

À l'issue de l'évaluation, une fiche de restitution individuelle permet de positionner les acquis de l'élève selon **4 degrés de maîtrise** :

- la **maîtrise insuffisante** nécessite un accompagnement important sur les compétences fondamentales non acquises.
- la **maîtrise fragile** correspond à des savoirs et à des compétences qui doivent être renforcés.
- la **maîtrise satisfaisante** correspond au niveau attendu en début de sixième.
- la **très bonne maîtrise** correspond à des compétences et connaissances particulièrement affirmées.

Une restitution de chaque classe a été faite aux professeurs pour aider au repérage des élèves identifiés groupe fragile ou à besoins.

Une restitution individuelle sera faite aux parents et à l'élève.

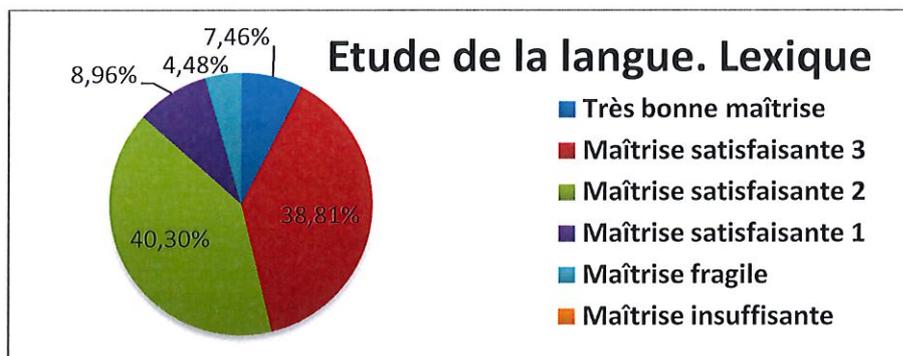
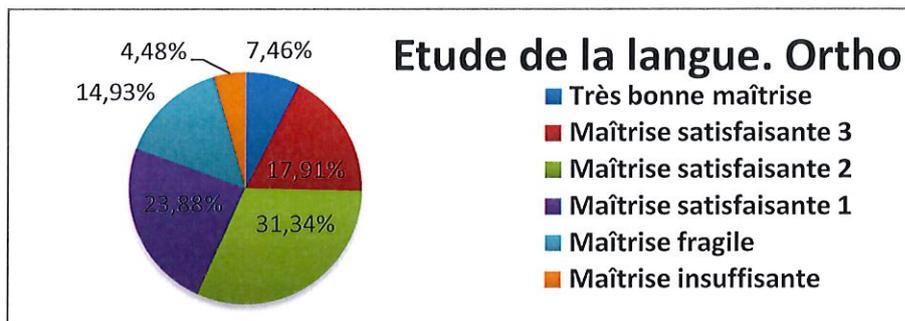
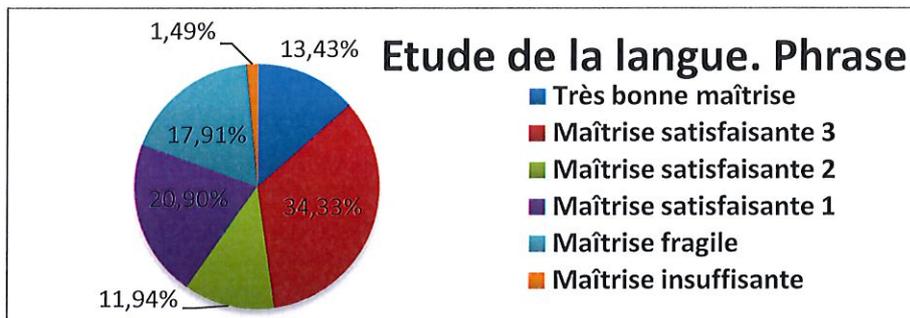
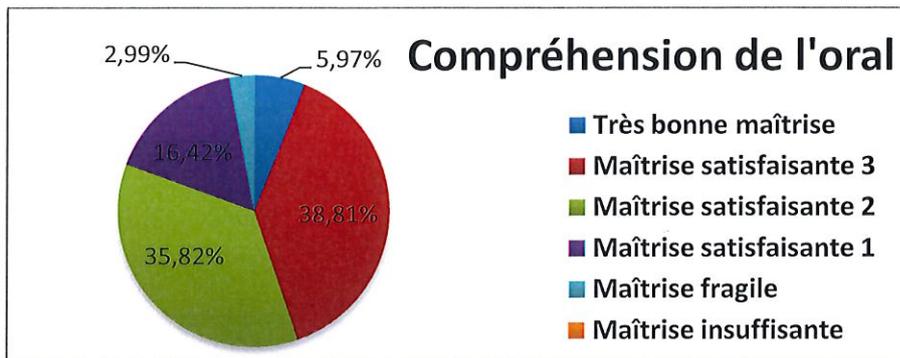
Les résultats chiffrés cette année traduisent une évolution dans la réussite en français et mathématiques par rapport à l'an passé. La grande majorité des élèves se situent dans les 3 niveaux de maîtrise satisfaisante et le nombre d'élèves en difficulté fait apparaître un taux en baisse dans les deux disciplines. Les résultats sont cette année plus homogènes.

Cette analyse fera l'objet d'un travail de réflexion dans le cadre de la liaison école/collège.

Documents de travail et d'analyse en annexe ci-dessous :

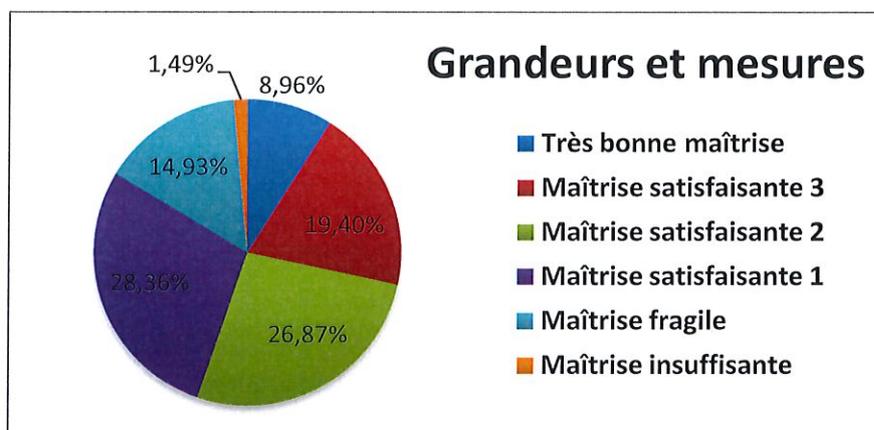
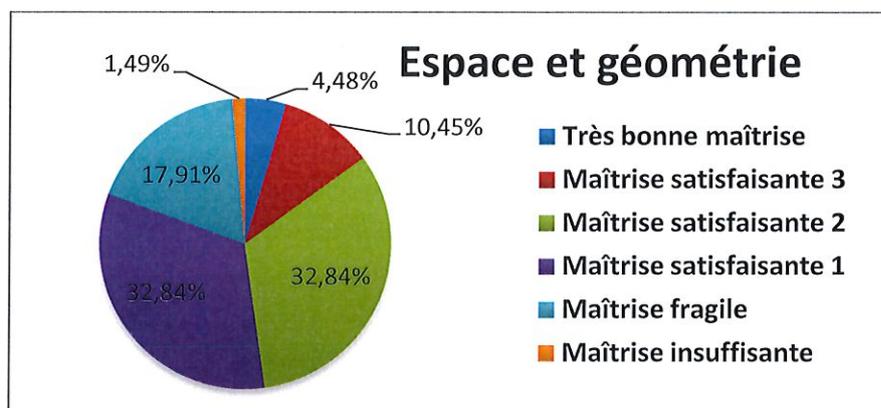
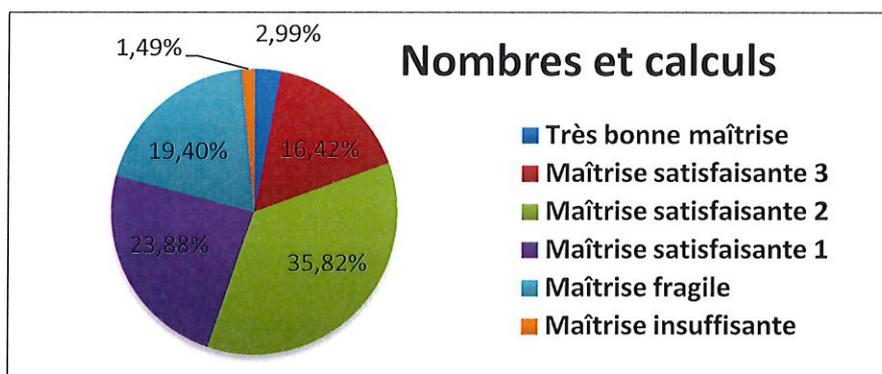
Résultats évaluations 6^{ème} Français

	Compréhension de l'oral	Etude de la langue. Phrase	Etude de la langue. Ortho	Etude de la langue. Lexique
Très bonne maîtrise	5,97%	13,43%	7,46%	7,46%
Maîtrise satisfaisante 3	38,81%	34,33%	17,91%	38,81%
Maîtrise satisfaisante 2	35,82%	11,94%	31,34%	40,30%
Maîtrise satisfaisante 1	16,42%	20,90%	23,88%	8,96%
Maîtrise fragile	2,99%	17,91%	14,93%	4,48%
Maîtrise insuffisante	0,00%	1,49%	4,48%	0,00%
	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%



Résultats évaluations 6^{ème} Mathématiques

	Nombres et calculs	Espace et géométrie	Grandeurs et mesures –
Très bonne maîtrise	2,99%	4,48%	8,96%
Maîtrise satisfaisante 3	16,42%	10,45%	19,40%
Maîtrise satisfaisante 2	35,82%	32,84%	26,87%
Maîtrise satisfaisante 1	23,88%	32,84%	28,36%
Maîtrise fragile	19,40%	17,91%	14,93%
Maîtrise insuffisante	1,49%	1,49%	1,49%
	100,00%	100,00%	100,00%



Séance n° 2 du 17 novembre 2020

4. QUESTIONS DIVERSES

Les parents d'élèves demandent des précisions sur l'organisation des rencontres parents professeurs prévues après les conseils de classes (présentiel ou par visio avec planning de rendez-vous individuels). Mme Letourneau, professeure de français et professeure principale de 6^{ème}, indique qu'elle a déjà organisé des réunions en visio avec les parents. Elle ne peut cependant se prononcer au nom de ses collègues sur l'organisation générale qui sera définie à la fin de la période et qui devra être conforme aux directives sanitaires. Mme Delalande informera des modalités retenues après consultation des membres de l'équipe.

Remarque est faite de la part d'un parent d'élève sur un climat difficile dans une classe de 5^{ème}. Mme Delalande dit être informée de cette situation et qu'une heure de vie de classe a été mise en place avec 3 enseignants et elle-même afin d'entendre et faire réfléchir les élèves sur l'ambiance de classe. M. Le Dem, professeur principal de la classe, souligne la nécessité que les parents nous communiquent les informations dont ils ont connaissance.

Suite à la présentation du budget, concernant les fonds sociaux, M. Dartois s'interroge sur la pertinence de la présence de parents d'élèves dans la commission. Cette présence n'est pas effective à ce jour. Mme Delalande ne s'oppose nullement à cette possibilité, mais souhaite aussi surtout que les parents soient relais de l'information auprès des familles qui pourraient bénéficier d'aide.

Mme Flécharde déplore le manque de voyages scolaires organisés au collège. Mme Delalande rappelle que les contraintes sanitaires en cours empêchent tout voyage pour le moment. Elle évoque aussi le coût à la charge des familles peu aisées. Elle rappelle que l'échange franco-allemand n'est plus organisé car la professeure qui le mettait en place n'est plus au collège. Les échanges avec d'autres établissements sont difficiles à trouver. M. Dujarrier évoque la possibilité de réfléchir avec la commune d'un jumelage avec un village allemand.

Séjour d'intégration 6^{ème} à Clécy : du fait de la crise sanitaire, il n'a pu avoir lieu cette année. M. Le Dem, professeur d'EPS, le regrette mais informe que l'équipe réfléchit à la possibilité d'un autre séjour pour la cohorte sur les années à venir.

Madame la Principale clôt la séance à 20h05.

La Principale,

V. DELALANDE

La Secrétaire,

S. LEVIONNOIS